



Garderies scolaires
(Athénée Royal de Gembloux)

Animagique

1. Partie générale

Le Pouvoir organisateur

Appellation: [Athénée Royal, section fondamentale](#)

Forme juridique: [Enseignement Officiel](#)

P.O: [Communauté Française](#)

Adresse: [26 rue Docq à 5030 Gembloux](#)

Téléphone: [081/ 62.54.82](#)

N° de compte bancaire: [BE 45 06 89 0008 86 89](#)

Partenaires dans l'organisation des garderies:

1. [A.L.E](#)
2. [ASBL Animagique](#)

Personne de contact auprès de ce partenaire :

1. [Madame Bal](#)
2. [Hervé Gilbert](#)

Fonction de cette personne de contact :

1. Secrétaire

2. Coordinateur des activités Animagique

Téléphone de cette personne de contact :

1. Mme Bal: 081/ 60.12.84

2. Hervé Gilbert : 0475/41.70.24

Justification d'un besoin réel d'organiser des garderies à l'école après les cours, quotidiennement jusque 18h00.

85% des parents qui travaillent ont des horaires qui ne correspondent en rien aux arrivées et sorties d'école.

Les 250 enfants inscrits en moyenne quotidiennement dans une des quatre garderies justifient pleinement leur existence et leur développement entre 6h30 et 18h00 le soir et dès 12h00 le mercredi après-midi.

Au total, près de 11 heures de plages de garderie sont organisées à l'Athénée chaque jour.

Sur les 540 enfants inscrits à l'école, près de 350 fréquentent à un moment ou à un autre une des garderies proposées.

Informations aux parents

Les informations circulent essentiellement par des communications écrites distribuées dans les classes ou via les journaux de classe et fardes de communications.

Dès l'inscription, le service garderie est présenté en détail à chaque parent. Un ROI leur est remis par approbation.

Les gardiennes jouent un rôle important également dans la diffusion des informations car souvent, ce sont les seules à avoir un contact direct avec les parents.

Les affiches dans les locaux de garderie et autres lieu fréquentés de l'établissement sont les autres moyens d'information "plus classiques".

L'A.S.B.L. Animagique informe également les parents (tout réseau confondu) de ses activités, "coups de main" et de ses renforcements via:

- les courriers de coordination,
- l'information aux associations de parents,
- les publicités et communication par affichage dans les écoles et les publications sur le télétexte de Canal Zoom (télévision locale) et les petits journaux locaux (Publi Gembloux et Passe Partout),
- les informations aux gardiennes et animateurs de l'accueil,
- les informations au Service Jeunesse de la Ville et Collège des Bourgmestre et échevins
- prochainement via son site: www.animagique.be déjà actif pour ses centres de vacances et ses Ecoles de Cadres de Wallonie & de Gembloux.

Moyens

Une participation aux frais à raison de 1,20€ par heure (0,60€/demi-heure) est demandée aux parents. La garderie est gratuite à partir du 3^{ème} enfant

Les parents reçoivent une facture mensuelle par enfant avec le calcul détaillé des heures de garderies prestées.

Taux d'encadrement de chacune des garderies par implantation.

Implantations	Matin (6h30 – 8h00)	Soir (15h30 – 18h00) ou mercredi après-midi (12h00 – 18h00)
26 rue Docq		1/ sur quota de 40
"Les champs "		1/ sur quota de 20
"Otton"	1/ sur quota de 30	2/ sur quota de 85
"Porte d'en haut"	1/ sur quota de 20	3/ sur quota de 100
	Animateur(s) ou gardienne(s) / enfants	Animateur(s) ou gardienne(s) / enfants

**Listes des gardiennes ou du personnel d'encadrement par implantation
et leur niveau de qualification.**

Nom	Prénom	Gardiennes
Josis	Karine	Puéricultrice sous contrat.
Dacos	Corinne	Formation Frase
Jacob	Pascale	ALE

Implantation: "Otton"

Implantation: 26 rue Docq

Nom	Prénom	
Entre 15h10 et 16h00		
Tournante entre les institutrices		

Implantation: " Porte d'en haut"

Nom	Prénom	
Alvarez	Maria	ALE
Lemendola	Guisseppa	Sous contrat Formation
Louviaux	Carinne	ALE Formation
Minne	Karin	ALE Formation
Cornelis	Joëlle	ALE + Formation auxiliaire à l'enfance

Implantation "Les champs"

Nom	Prénom	
Minne	Karin	ALE + Formation
Montfort	Collette	ALE

3. Les annexes

Projet d'accueil lors de ces garderies ?

La garderie du matin assure l'accueil des enfants avec dans certains cas la prise du petit déjeuner à l'école. Les gardiennes répartissent ensuite les enfants vers leur implantation scolaire respective.

Une distinction est à faire entre les mercredis après-midi et les autres soirs de la semaine.

En semaine, l'accueil est organisé autour des jeux de société, des jeux d'extérieur lorsque le temps s'y prête, les occupations habituelles... Les ateliers manuels sont rares. Il y a trop de sorties à horaires différents.

Le mercredi est dès lors plus orienté sur les ateliers tournants: expression manuelle, atelier cuisine, jeux d'extérieur, sport.

A cela s'ajoute le programme intégré et coordonné Animagique:

1. Fourniture de fichiers de jeux aux gardiennes et animateurs de l'accueil.

Ces premiers kits distribués sont une base de travail. Ils sont complétés sur propositions ou demandes.

Une demande existe d'en fournir plus d'un par implantation.

Une formation sera lancée dans le prochain trimestre sur l'utilisation de fichiers plus particuliers.

2. Coups de mains dans l'élaboration des programmes et activités proposés aux enfants.
3. L'établissement exploite les différents kits de matériels spécifiques extrascolaires gérés en partenariat avec le Service Jeunesse.

Même démarche de renforcement et de possibilités de variétés lors des animations des garderies existantes. L'idée est d'utiliser les kits au sein de ces garderies mais aussi d'organiser des activités ponctuelles menées par nos animateurs et/ou associations partenaires.

Une liste des "kits" disponibles peut être obtenue auprès du Services Jeunesse de la Ville de Gembloux: 081/ 626.391

4. Participations des gardiennes et animateurs de l'accueil aux formations " à la carte ".

Une dizaine de plages de formation de quatre heures sont programmées sur une saison. Celles-ci sont destinées en priorité aux équipes d'encadrement.

Par implantation, les équipes renvoient

- leurs dates de préférence.
- les thèmes prioritaires à traiter.
- les lieux, endroits où celles-ci pourraient se dérouler.

Animagique propose dans un premier temps les thèmes suivants :

- Les jeux coopératifs (partie 1)
- Eveil à la chanson + rondes
- Danse Folklorique (partie1)
- Jeux de psychomotricité
- Activités d'intérieur
- Expression manuelle, nouveaux bricolages
- "Raconte-moi une histoire " (partie 1)

Il existe une forte demande de formations très ciblées. Le succès de notre séance " le jeu coopératif à la garderie " l'atteste.

Douze gardiennes et responsables d'accueil y ont pris part avec satisfaction. De plus l'utilisation/ location des kits matériel est subordonné au suivi d'une formation spécifique à chaque matériel. L'objectif est d'utiliser et d'exploiter au mieux ce matériel à disposition et de repartir avec des activités " clef sur porte " et autres pistes de travail.

Ces formations intéressent également les animateurs déjà brevetés ou en cours de formation d'animateur/ coordinateur. Elles constituent un plus qualitatif indéniable pour eux mais également par contagion pour nos garderies et centres de vacances, lieu de vie de ces formations.

5. L'établissement bénéficie également du S.O.S garderie mis en place par Animagique tout réseau confondu.

Non prévu dans le projet de base mais vigoureusement demandé lors du comité d'accompagnement du 22 mai 2003, cet S.O.S garderie consiste en l'élaboration d'un listing de personnes ressources à appeler en urgence dans les 24 heures.

En fonction des tuiles, les directeurs d'école appellent Hervé Gilbert au 0475 /41. 70. 24 qui tente de trouver une personne disponible dans les plus brefs délais.

Un défraiement sera alloué à ces personnes/ secours.

Outre les animateurs Animagique disponibles, toutes les candidatures externes, connaissances dignes de confiance sont les bienvenues pour grossir nos rangs.

Cette mise en place apporte des solutions concrètes à un manque crucial de terrain.

La reconnaissance de ces garderies et leur aide au financement permettraient:

- de pérenniser un accueil de base,
- de développer des activités en ateliers par l'apport de personnel qualifié supplémentaire dans tous les réseaux de la commune,

- de renforcer les équipements,
- de soulager les caisses des associations de parents et d'affecter les bénéfices des activités festives à d'autres dépenses et objectifs,
- de développer d'autres projets d'accueil en chantier.

Pouvez-vous décrire les lieux de l'accueil et apporter un commentaire quant à leur "fonctionnalité"?

" Rue Docq" 15h10 à 16h00: classe primaire et cour de récréation. Le local est adapté à la demi-heure qui est consacrée aux leçons et devoirs. Cette garderie vise les enfants ayant des frères et sœurs au secondaire qui finissent à 16h00 aux enfants qui sont à l'internat et aux enfants qui prennent les transports en commun à 16h.

"Porte d'en haut" 15h30 à 18h00: restaurant scolaire, grande salle de gym équipée de modules de jeux et 2 cours de récréation, local spécialement équipé pour les tout petits. Un local est également prévu pour accueillir les enfants qui désirent faire leurs devoirs. Ils sont ainsi au calme. Adapté.

"Otton" 15h30 à 18h00: hall d'accueil + espace restaurant scolaire, cour de récréation avec module ainsi que le pré. Celui-ci permet les jeux actifs qui réclament plus d'espace. Idéal en saison. Les lieux sont conviviaux grâce à leur disposition et se prêtent très bien à l'organisation d'une garderie. C'est d'ailleurs là que s'organise la garderie du mercredi après-midi. Un local sieste est prévu pour les tout petits.

"Les champs" 15h30 à 18h00: restaurant scolaire, la cour et le jardin. Ne pourrait accueillir un grand nombre d'enfants vu la taille des locaux disponibles.

